



SOMMAIRE :

I. Témoignage
Kengué Téguia

II. Les spécialistes à notre écoute
Emilie Ernst

III. Les activités de l'AIFIC
1. Notre Assemblée Générale 2012
2. L'agenda du président
3. Une journée sur l'accessibilité chez Orange

IV. Les malentendants à l'honneur
1. Le train "Bien vivre pour bien vieillir"
2. Agir Pour l'Audition

V. Chronique culturelle
1. Les sorties de Jacqueline
2. Notre 15ème Café littéraire

VI. Brèves

VII. Assurance

VIII. Le coin des fabricants

PERMANENCES : à l'hôpital Rothschild (sauf jours fériés et sauf en juillet et août)

- Tous les mardis, de 11 heures à 14 heures, à la Maison d'Information en Santé (MIS) située dans le hall d'entrée de l'hôpital.

Cette permanence est principalement dédiée aux candidats à l'implant et aux implantés récents.

- Le troisième mardi de chaque mois de 14 heures à 17 heures, à l'IFIC, Pavillon « la Deauvillaise ». Permanence ouverte à tous.

Pour toute information nous contacter sur aific@orange.fr ou sur notre site www.aific.fr

L'AIFIC est subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés



UNE ANNEE 2012 BIEN REMPLIE

UNE ANNEE 2013 PLEINE D'ESPOIR

L'année 2012 se termine. Pendant ces 12 mois, des actions de valorisation de notre handicap auprès des administrations, des communes, des entreprises et des associations ont été menées. Ces actions commencent à porter leurs fruits et l'année 2013 est prévue très active.

Anoncé à l'occasion de notre Assemblée Générale, un partenariat entre l'AFIC avec la Direction de l'Accessibilité du Groupe France Télécom Orange est en cours d'élaboration. Entre Orange et l'AIFIC, un dialogue va s'instaurer et permettra à nos adhérents de recevoir une réponse rapide à leurs interrogations. Une information permanente sera transmise par courriel ou sur notre site internet.

L'évolution des technologies permet aux fabricants d'implants et aides auditives de nous annoncer la commercialisation de nouveaux produits plus performants et ergonomiques. Ces progrès technologiques et la disponibilité de ces services et matériels vont nous apporter une accessibilité à la vie active et quotidienne dans un meilleur confort et une plus grande simplicité pour tous. Nous serons présents pour vous informer par courriel ou au cours de nos permanences à Rothschild.

Les différents organismes et administrations sont plus attentifs à notre handicap et plus sensibles aux difficultés que nous rencontrons dans la vie de tous les jours.

Nous sommes 6 millions de malentendants en France et pour nous faire entendre il va être nécessaire que

toutes les associations de déficients auditifs agissent ensemble, voire se réunissent pour représenter une entité forte. Nous ne pouvons rester isolés dans notre coin. Un travail important a été fait durant l'année 2012, certes peu visible, mais l'année 2013 s'annonce des plus prometteuses pour la suite de ces actions et leur concrétisation. C'est un travail long auquel chacun de vous peut participer en se faisant connaître auprès de la Mairie de sa commune ou d'associations d'handicapés. C'est par ce travail que nous renforcerons notre présence et la prise de conscience de notre Handicap.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de l'évolution lente mais réelle dans les mentalités, mais nous devons rester très vigilants et partout, où c'est nécessaire, affirmer notre présence.

Concernant notre association, après cette période de transition due à notre installation à Rothschild, nous allons améliorer notre communication et retrouver la convivialité de nos rencontres autour d'une table, des sorties culturelles, du café littéraire et tous autres événements concernant notre Handicap.

Le Conseil d'Administration de l'AIFIC se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Alain Lorée
Président de l'AIFIC

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

Hélène Bergmann, Ginette Chantrel, Emilie Ernst, Frédérique Granier, Danielle Grimault, Alain Lorée, Monique Mai, Geneviève Monguillot, Jacqueline Poirot, Kengué Téguia.

I. TEMOIGNAGE

Kengué Téguia

On nous a reproché de vous présenter trop souvent le témoignage de personnes ayant dépassé la cinquantaine. N'oublions pas que l'âge moyen des patients de Monsieur le Professeur Frachet est de 57 ans.

Ceci dit, nous avons parmi nos adhérents des jeunes dynamiques que nous sommes heureux de vous faire connaître. Lisez l'histoire de notre ami Kengué, il a 25 ans et a triomphé de son handicap !

Je suis né entendant, mais suis devenu sourd à l'âge de 18 mois, autant dire que c'est comme si j'étais né sourd, puisque je ne me rappelle pas avoir entendu. Ma surdité était une surdité bilatérale sévère, c'est-à-dire de plus de 80%.

Malgré l'insistance des spécialistes de l'époque, souhaitant que je sois placé dans une structure adaptée du fait de mon handicap, mes parents ont tout fait pour que je puisse acquérir le langage parlé, grâce à des cours intensifs avec des orthophonistes, afin de me permettre d'évoluer dans un cadre classique.

Dès lors, de la maternelle au collège, j'ai pu m'intégrer facilement avec les entendants de mon âge. Les cours d'orthophonie m'étaient bénéfiques puisqu'ils m'ont permis de pouvoir m'exprimer de manière intelligible, rendant ma surdité invisible. Ce qui ne fut pas un problème lorsque j'étais enfant puisque mon handicap ne se faisait pas sentir, j'étais épanoui et jouissais d'une certaine confiance en moi.

C'est à partir de l'adolescence, que les choses furent plus compliquées. Malgré le fait que j'avais le matériel adapté pour suivre facilement les cours, il m'était difficile de faire comprendre mon handicap auprès des jeunes entendants de mon âge puisque je m'exprimais bien. Or, en groupe ou à la cantine, les discussions devenaient sources de cauchemar car je n'arrivais pas à suivre les conversations et me sentais isolé. De plus, ne connaissant pas la langue des signes et n'évoluant pas dans le milieu de la surdité, je n'avais donc pas d'amis sourds comme moi, et donc pas de personnes qui pouvaient réellement me comprendre.

Le fait d'avoir un handicap invisible est assez compliqué à gérer lorsque ce handicap est lourd. On est partagé entre le fait de prouver qu'on vaut autant qu'un entendant et le fait de montrer ses limites. Le



juste milieu est assez difficile à trouver lorsqu'on n'a pas de modèle. Et cela a pour conséquences, un repli sur soi, un manque de confiance en soi et un isolement. Ce qui était le cas pour moi, durant mon adolescence.

Malgré cela, j'ai pu continuer mes études dans l'informatique pour être administrateur réseaux et je les ai réussies. Cela m'a conforté dans l'idée que je pouvais réussir à faire des choses malgré ce handicap. J'ai donc petit à petit retrouvé confiance en moi.

Par la suite, je me suis installé à Paris et j'y ai trouvé un travail correspondant à mon cursus scolaire. Je faisais partie d'une équipe de trois personnes et on devait communiquer régulièrement ensemble pour avancer dans nos projets, etc... Je devais également gérer le support téléphonique, cela n'arrivait pas régulièrement, c'était aléatoire, mais très contraignant quand je devais m'en occuper. Mois après mois, je me rendais de plus en plus compte des limites de mon handicap et ne voyait pas comment pallier ces insuffisances.

C'est alors que l'année qui suivit, donc en début de cette année 2012, j'ai subi une perte subite de mon oreille gauche, l'oreille où j'entendais le mieux. Ce qui conduisit à une aggravation de ma surdité et mes appareils auditifs sont devenus obsolètes.

Après un mois d'angoisse concernant mon futur, on m'a dirigé vers le service du Professeur Frachet, pour l'implant cochléaire. Bien qu'on m'ait expliqué les avantages de cette opération, notamment le gain que cela pouvait apporter en terme de qualité de vie, je restais réticent car le fait d'avoir un corps étranger dans mon oreille ne me rassurait guère.

Mais après de longs moments de réflexion et surtout après avoir lu des témoignages positifs de personnes ayant le même profil que moi, sur internet et d'autres supports, j'ai décidé de me lancer dans cette aventure, en me disant que je n'avais rien à perdre.

Je me suis donc fait opérer en mars dernier et l'activation de mon implant a eu lieu le mois d'après. Ce fut un jour particulier puisqu'on entend des sons qui n'ont plus rien à voir avec ce qu'on avait l'habitude d'entendre, cela peut être effrayant également, car rien n'est intelligible.

Mais pour ma part, au bout de trois mois de rééducation, j'ai pu rapidement tirer profit de mon implant et j'ai vraiment senti une évolution dans ma vie personnelle. En effet, les conversations avec mes

amis sont devenues plus accessibles, y compris dans le bruit, les sons aussi sont devenus de plus en plus précis, par exemple, on arrive à entendre la chute d'une simple feuille de papier ! Le retour de sa propre voix fait qu'on a de moins en moins l'habitude de parler fort, on s'entend parler, l'écoute de la musique, de la télévision est nettement plus, toujours dans la même branche, que récemment, mais pour le moment, cela se passe très bien et l'intégration au sein de mon équipe se fait de manière naturelle.

Pour conclure, cela va faire maintenant plus de 6 mois que j'ai l'implant et je ne le regrette pas du tout, c'est comme si je redécouvrais la vie, de nouvelles sensations, une nouvelle manière d'appréhender les sons, une ouverture au monde plus accrue, ainsi qu'une confiance en soi plus présente. Jusqu'à ce jour, ce n'est que du positif !

KT



La liberté d'entendre Sans fil !



Hear It All

- **Le téléphone portable, la musique du MP3**
(en Bluetooth et position « T »)
- **Le téléphone domicile**
(en Bluetooth et position « T »)
- **La télévision, la chaîne Hifi**
(en FM et position « T »)
- **Une réunion**
(microphone amovible FM et position « T »)

A essayer gratuitement chez votre audioprothésiste



Hear It Media

- **Le téléphone portable, la musique du MP3**
(en Bluetooth et position « T »)
- **La télévision, la chaîne Hifi**
(en FM et position « T »)



PRODITON Parc des Barbanniers – 3 Allée des Barbanniers CS40006 92635 Gennevilliers cedex
Tél. : 01 41 88 01 53 – Fax : 01 41 88 00 86 – E-mail : contact@phonicear.fr

II. LES SPECIALISTES A NOTRE ECOUTE

Emilie Ernst

Orthophoniste

Tout le monde connaît Emilie Ernst, cette jeune femme brune, longue et fine, toujours très occupée ! Ceux qui n'ont pas eu la chance de travailler avec elle en rééducation, en ont, en tous cas, entendu parler : elle est présente sur bien des fronts et participe à toutes sortes de manifestations touchant la recherche sur les problèmes de l'audition.

Elle est originaire, comme son nom l'indique, d'Alsace et a fait la première partie de ses études universitaires à Strasbourg. Quand le choix d'une orientation professionnelle s'est posé pour elle, elle s'est rendue compte qu'elle était attirée par les sujets scientifiques, aussi bien que par les sujets littéraires. Le métier d'orthophoniste allait lui apporter ce qu'elle cherchait. En effet, les études couvrent 3 domaines bien précis : médical, sciences du langage, psychologie. Tout cela lui convenait parfaitement et elle a, une fois son diplôme d'orthophoniste en poche, enchaîné licence, master et DEA en Sciences du Langage à Strasbourg tout en travaillant en libéral. Mais elle voulait acquérir encore plus de connaissances, elle s'en vint à Paris, au sein d'un laboratoire du CNRS, pour y rédiger sa thèse sur les mécanismes à l'œuvre dans la compréhension du langage. Elle est maintenant Docteur en Psychologie Cognitive.

Ceux d'entre nous qui cherchent fébrilement à lire sur les lèvres pour accéder au sens d'un discours, savent-ils que leur orthophoniste a passé par toutes ces dures étapes, pour avoir la joie de les aider au mieux à améliorer leur compréhension de la parole, dans la vie quotidienne ou dans le bruit ? Car, Emilie Ernst est heureuse de ces contacts avec les personnes auxquelles il faut parfois beaucoup

apprendre ou réapprendre. Chaque rencontre avec un patient est pour elle un apprentissage, comme il l'est pour le patient. Nous entendons beaucoup dire autour de nous : « Attention n'écoutez pas trop ce que raconte telle



ou telle personne en rééducation, enthousiasmée ou découragée, » car il n'y a pas un malentendant qui réagit comme un autre : il faut tenir compte de la motivation, de l'âge, de l'histoire de la maladie de l'oreille, des habitudes des uns et des autres, ce qui induit une rééducation chaque fois différente.

C'est une petite annonce qui a amené Emilie Ernst dans le service du Professeur Frachet à l'Hôpital Avicenne, à Bobigny. Elle connaissait l'Implant Cochléaire et avait vu les premiers appareils arriver à Strasbourg en 1999. Elle avait travaillé la lecture labiale. Mais elle souhaitait approfondir sa connaissance et faire reconnaître ce nouvel aspect du travail de l'orthophoniste. L'opportunité qui s'est présentée en lui ouvrant les portes du service du Professeur Frachet a été la bienvenue. En effet, à Paris, le service du Professeur Frachet, associé à l'IFIC, suit ses patients à très long terme et surtout propose un suivi orthophonique régulier au sein de

l'hôpital. Cela permet de soutenir les patients jusqu'à ce qu'ils aient l'impression d'avoir acquis ou retrouvé une audition qui leur convient. Dans le cadre de son travail hospitalier, Emilie Ernst tient mener des travaux de recherche qui démontrent les bienfaits de la rééducation orthophonique : avant l'implant pour l'entraînement à la lecture labiale et après l'implant pour la capacité à localiser les sons, à comprendre la parole dans le bruit, à percevoir la musique, etc.

Si le réglage est essentiel, ce n'est qu'un aspect de l'aventure de l'implant. Un autre aspect est celui de la rééducation qui est indispensable dans le suivi de celui qui lutte pour récupérer une audition voisine de la normale. Emilie Ernst a les qualités qui poussent la personne en rééducation à s'accrocher. Les stagiaires qui l'entourent, lorsqu'elle vient maintenant à l'Hôpital Rothschild 2 fois par semaine, et qui préparent leur mémoire de fin d'étude sous sa direction, répètent son credo : « Il faut faire comprendre au patient que s'il a retrouvé 80% d'audition, il ne doit pas être obnubilé par les 20% qui manquent ! ».

Il est donc indispensable que l'orthophoniste et le patient se comprennent et travaillent ensemble. Les médecins le disent, notamment lors des visites pré-implantation, les régleurs le rappellent au cours des réglages et les associations le répètent à chaque adhérent qui vient les rencontrer en permanence. Que chacun y réfléchisse et Emilie Ernst sera la première à en être ravie !

HB, avec le concours de Emilie Ernst

III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

1. Notre Assemblée Générale 2012

Notre Assemblée Générale s'est tenue le Samedi 24 novembre 2012 à l'Hôpital Rothschild, dans la vaste salle Nation.

Dès 8h30 un public nombreux s'est présenté. Monsieur le Professeur Frachet nous a rapidement rejoint. Le Président et le Secrétaire général du Bucodes-SurdiFrance également. Les fabricants et le représentant de Production avaient installé dans le fond de la salle leurs tables de démonstration, à côté d'eux, notre amie et membre de notre conseil d'administration, Frédérique Granier, proposait 2 livres dont elle est l'auteur, particulièrement intéressants pour les malentendants.

Malheureusement, manquaient à l'appel les Laboratoires

Neurelec, au grand désappointement des adhérents implantés avec l'implant de ce fabricant.

Manquait également le rétroprojecteur promis, ce qui a rendu un peu difficile la compréhension de la prestation de Mme Mai, directrice du pôle Autonomie et Accessibilité chez Orange, et les explications des fabricants sur leurs nouveaux produits.

Mais chacun y a mis du sien et les grandes lignes de ce qui nous a été présenté ont été retenues.

L'ouverture de la séance par notre président, Alain Lorée, fut rapide car Madame Mai devant se rendre en province à un salon du Handicap, la parole lui fut immédiatement donnée.

Intervention de Madame Mai

Madame Mai, directrice au sein de la Direction Accessibilité du Groupe Orange a eu l'amabilité d'intervenir lors de notre Assemblée Générale pour nous présenter l'engagement du Groupe en faveur du handicap, son organisation et le dispositif accessibilité. Orange, opérateur traditionnellement résolument engagé en faveur du handicap a mis en place une organisation avec 3 axes :

- Le mécénat de la Fondation Orange en faveur des personnes autistes et en situation de handicap notamment dans leur accès à la culture.
- Le recrutement de salariés handicapés et leur maintien dans l'emploi assuré par la Mission Insertion Handicap (à noter : près de 4000 salariés handicapés en activité chez Orange France).
- Une offre et un réseau de distribution de produits et services dédiés ou adaptés aux personnes handicapées et âgées, en situation de déficience, qui est piloté par la Direction Accessibilité implantée dans les pays où le Groupe est présent pour le bénéfice de tous ses clients. Sa mission est de prendre en compte l'accessibilité depuis la conception des produits et services Orange jusqu'à l'après-vente.

Les principales missions de cette direction sont :

- Adapter tous les produits et services du Groupe et concevoir des produits spécifiques, les offres Autonomie.
- Mettre en place un réseau de distribution adapté (boutiques labellisées Autonomie et espaces Arc-en-ciel, un réseau à distance avec un site orange.fr > onglet Autonomie et un numéro Vert ouvert du lundi au samedi mais aussi accessible aux personnes malentendantes, sourdes ou aphasiques chaque mardi et jeudi par internet en mode dialogue écrit voix/texte/Langue des signes Françaises.
- Intégrer la notion d'accessibilité dans toutes les activités, de la conception jusqu'à la commercialisation des offres, sur l'ensemble des marchés.
- Développer l'accessibilité des sites web.
- Assurer un dialogue quotidien auprès des institutions nationales et internationales, associations et clients afin de mieux identifier leurs besoins et développer des partenariats.

Avec ses 9 délégués régionaux accessibilité dont M Philippe Radel pour la région Ile de France, sa politique de formation des conseillers, marketeurs, informaticien, Orange veut être toujours plus proche de ses clients pour mieux répondre à leurs besoins.

Mme Mai fait alors, circuler dans la salle **un catalogue** : « **les offres autonomie** » où chacun est sensé trouver sa solution (c'est dit en 1^{ère} page !). Ce catalogue propose, en effet, toutes les solutions fixes, mobiles et internet présentées par Orange pour répondre aux besoins et faciliter l'autonomie. Mme Mai rappelle également que depuis 2003, date de leurs créations, il existe des boutiques labellisées « autonomie » : actuellement, 239 en France et 25 en Espagne.

Mais que faire **lorsqu'on ne peut ou ne souhaite pas se déplacer** ? Se mettre en rapport avec le réseau de vente à distance soit par téléphone soit sur le web en allant sur la rubrique autonomie d'Orange.fr : 'Orange.fr>autonomie), 24h sur 24. Depuis cette année, on peut consulter le catalogue électronique qui est mis en ligne sur le site ou que l'on peut obtenir sur simple demande.

Mme Mai a particulièrement insisté sur **l'intérêt de ces numéros verts** qui sont actuellement sous-employés. En effet, les mardi et vendredi, on y trouve des conseillers spécialement formés pour répondre aux problèmes rencontrés par les personnes malentendantes. Les réponses se font, directement, par écrit ou en langue des signes en temps réel.

Un autre point sur lequel Mme Mai insiste également est la motivation du personnel d'Orange pour le domaine du handicap qu'il s'agisse des conseillers des boutiques ou du service client de Nancy en rapport avec les personnes handicapées. C'est aussi la volonté du Groupe de développer l'accès à la communication en s'appuyant sur un dialogue permanent avec les associations et leurs membres. Elle recommande d'adresser à notre président toutes nos remarques et suggestions concernant les retours d'usage notamment des produits et services. Il devra les lui parvenir.

III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC ...suite

L'intervention de Mme Monique Mai prévue pour une trentaine de minutes a finalement duré plus d'une heure et quart. Pour illustrer ses propos, elle a eu l'occasion de nous présenter trois produits de la gamme du catalogue « les offres autonomie, à chacun sa solution » : le sérénités, un fixe vocalisé, le mobile Doro 610 et le Samsung Galaxy Note en soulignant le développement d'applications mobiles gratuites offertes par Orange telle que Colourcall.

Elle a annoncé que M Radel, délégué régional Accessibilité qui contribuait aux actions de communication et de partenariats, dont elle a la charge, allait venir illustrer sa présentation par des

démonstrations de nombreux produits de la gamme lors de la prochaine réunion de l'association.

Avant de nous quitter Mme Mai a invité les membres de l'association vivant à proximité de Marseille à venir le 6 et 7 décembre sur le stand Orange du salon Autonomic Marseille pour découvrir les dernières innovations d'Orange en faveur de l'accessibilité : offres autonomie, applications mobiles, internet facile, le tout nouveau menu accessibilité de la nouvelle TV d'Orange, Ocawa outil d'audit des sites web... et a chaudement remercié M. Lorée et tous les adhérents de l'AIFIC pour l'accueil de ces derniers et le dynamisme de l'association.

Reprise de l'AG :

Après avoir beaucoup remercié Mme. Mai, Alain Lorée reprend rapidement le cours de l'AG, en donnant le **résultat des votes** :

Sur 85 présents ou pouvoirs :

Rapport Moral : 82 oui, 3 abstentions

Rapport Financier : 81 oui, 4 non ou abstention

Budget 2013 : 80 oui, 4 abstentions

Elections :

Jean-François Mace : 69 voix pour, 16 voix contre

Alain Lorée : 80 voix pour, 5 voix contre

Avant d'aller plus loin, Alain Lorée nous fait part de ce qui lui tient à cœur pour orienter les **actions de l'AIFIC** : Il faut nous faire connaître. Il faut faire valoir nos droits. Il faut valoriser la position T. Il évoque les sondages divers, portant sur l'accessibilité, qui ont été réalisés dans les lieux publics. Par exemple à la poste, la Boucle magnétique a été installée. Le problème est que le personnel n'a jamais été formé pour s'en servir !

La parole est aux invités :

- Monsieur Mousny est, depuis 10 ans, en charge des relations extérieures et de la promotion des produits de **Prodition**. Parmi lesquels on peut citer tout ce qui a rapport avec le domicile : alerte, sonnette, flashes, réveil vibrant, la Boucle Magnétique adaptée à la télévision, les systèmes Bluetooth. Prodition se charge également d'équiper les lieux publics. Répondant à une demande accrue des universités, les techniciens ont installé des Boucles Magnétiques à l'Université Diderot, à Dauphine, à Marne-la-Vallée...

Monsieur Mousny constate que les personnes implantées sont plus sensibilisées aux problèmes de la Boucle Magnétique que les personnes munies d'appareils de correction auditive. Il nous fait remarquer également que les systèmes Bluetooth sont plutôt adaptés à une utilisation personnelle, téléphone portable par exemple, tandis que la Boucle Magnétique s'impose dans les grandes salles.

Le public est invité à le retrouver à son stand où il donnera d'autres explications.

- Monsieur Maixant, représentant notre assurance **Allianz**, nous a répété tout ce qui se trouve sur le bulletin d'adhésion à l'assurance groupe. Assurance ne comportant pas de franchise, ni de vétusté, remboursant en cas de vol, de perte ou de bris...

Un vœu que Alain Lorée espère voir réaliser : le regroupement des associations pour avoir des actions communes plus efficaces.

Présentation du nouvel élu au Conseil d'administration : Jean-François Mace.

Avec toute sa gentillesse bien connue, Jean-François Mace rappelle qu'il travaille depuis longtemps pour la défense des malentendants, étant lui-même handicapé depuis de longues années et ayant ses deux enfants sourds. Il a donné beaucoup de temps à l'Ecole Intégrée d'Auteuil (280 élèves malentendants), il a souvent été interpellé de toutes les manières par les parents de ces enfants ou dans son milieu professionnel. Il a la chance d'avoir 2 implants cochléaires maintenant qui ont beaucoup amélioré son état, et il veut faire profiter l'AIFIC de son expérience. Il compte participer à des réunions à l'extérieur et aux permanences, dans la mesure de sa disponibilité.

La composition du bureau reste inchangée, sauf le départ de Laure Meyer et arrivée de Jean-François Macé.

On peut adhérer directement à l'Assurance, mais dans ce cas les appareils annexes qui bénéficient de l'assurance en même temps que l'implant ou le processeur ne seront pas assurés. De là, on comprend tout de suite l'intérêt d'être couvert par une assurance de groupe en passant par l'association.

Monsieur Maixant a insisté sur l'importance, en cas de sinistre, des déclarations à faire rapidement. Il faut y adjoindre le double d'un dépôt de plainte en cas de vol.

En cas de casse, la déclaration entrainera un accord de prise en charge de la part d'Allianz et le processeur de prêt sera automatiquement assuré.

Il renouvelle ses conseils de prudence dans le maniement de appareils et d'attention quant à l'endroit où on le dépose. En 2012 Allianz a du couvrir 120 déclarations de perte !

- Une remarque du président du **Bucodes-SurdiFrance**: Richard Darbera rappelle le dernier numéro de « 6 Millions de Malentendants » (journal du BSF) où est proposé un système permettant de se baigner avec un processeur sur l'oreille.

Monsieur Maixant estime que, si un dommage se produit avec ce système non homologué, l'assurance ne pourra rien faire !

III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC ...suite

Les fabricants :

- Sylvie Capelle est chargée chez **Cochlear** du marketing et des relations avec les patients. Elle annonce que ce fabricant étudie actuellement un système permettant les activités nautiques. Il s'agira

d'une petite pochette où on pourra placer un CP810 avec batterie, surtout pas avec des piles qui laisseraient passer l'eau, endommageant ainsi le processeur.

- Didier Caron des laboratoires **Advanced Bionics** a de bonnes nouvelles à annoncer :

- Le processeur Neptune, complètement étanche, vient d'obtenir son enregistrement sur la liste des produits remboursables (LPR).
- Il faut se rappeler que Advanced Bionics appartient maintenant à un groupe suisse qui possède déjà la marque Phonak, et les processeurs peuvent bénéficier de la technologie Phonak. C'est ainsi qu'il est prévu un nouveau processeur dont la taille sera réduite de 40% par rapport aux précédents. Ce processeur devrait obtenir son marquage CE au début de 2013 et être inscrit sur la LPR dans un délai de 9 à 10 mois.

• Didier Caron cite encore un nouvel outil mis au point avec une équipe d'orthophonistes de l'Institut Saint Pierre de Montpellier, permettant des exercices facilitant l'écoute de la musique.

• Enfin Monsieur Caron termine sur la question de la compatibilité des nouveaux processeurs avec une implantation ancienne : Les nouveaux processeurs ne peuvent s'adapter aux implantations effectuées avant l'année 2000 sans une mise au point des logiciels.

En ce qui concerne les implantations datant des années suivantes, tout est compatible.

Et surtout ne pas oublier de maintenir son processeur dans un état de parfaite propreté !

- Madame Philibert de chez **Med -El** propose une brochure à défaut des tableaux à projeter qu'elle avait préparés.

Elle annonce la sortie d'un nouveau processeur, tout en un, qui se présente comme une pastille adhérant à l'antenne, qui sera plus résistant qu'un contour d'oreille. On attend son agrément sur la LPR pour le mettre sur le marché.

Répondant aux questions de la salle, Madame Philibert :

- conseille de porter l'appareil en déporté, c'est-à-dire avec le processeur sur l'épaule, relié à l'antenne

par des câbles Med-El, pour éviter les interférences causées par une trop forte humidité ;

• confirme que tous les processeurs nouveaux sont compatibles avec une implantation ancienne ;

• annonce que le laboratoire est en train de travailler, en Autriche, à un nouveau système de verrouillage ;

• réconforte les utilisateurs des processeurs Med-El qui ont vu la durée de leur piles se réduire notablement : Rayovac avait distribué des piles sans mercure qui durent peu. Mais est revenu aux anciennes piles. On peut échanger en passant par le SAV de Med-El (sav-france@medel.com)



Notre Assemblée Générale 2012

Photo : DG

Un excellent buffet a réuni tous les acteurs de cette réunion qui se sont séparés visiblement avec regret. Rendez-vous aux permanences et aux différentes activités de loisir.

Dans la salle : Une adhérente de Dijon nous fait savoir qu'en occultant **les piles** qu'elle retire de son processeur chaque nuit, elle en double la durée.

Fin des interventions :

Le public se dirige, très nombreux, vers les tables où sont exposés les produits qui nous intéressent. Les échanges avec les représentants des laboratoires et de Production ont été fructueux !

HB et MM

2. L'agenda du président



Après des mois passés en démarches pour l'installation de l'AIFIC à l'Hôpital Rothschild, notre président a enfin pu prendre, comme il le souhaite, son bâton de pèlerin afin de représenter l'association aux réunions qui nous concernent ou de participer aux manifestations où il est bon de faire connaître les problèmes des malentendants.

1. Les Conseils d'Administration du Bucodes SurdiFrance :

- Le 7 juillet 2012 :

Un compte rendu du Congrès d'Angers y a été présenté. Une belle réussite dans son ensemble.

Ont été examinés ensuite :

- Les demandes d'admission de deux nouvelles associations : « Audition et Ecoute » (33 - Gironde) et « Mieux s'entendre pour se comprendre » (62 - Pas de Calais). La décision a été confiée à une Commission qui devra statuer pour le prochain CA.
- L'Image du Bucodes SurdiFrance avec la mise en place d'un groupe de travail devant réfléchir à l'amélioration de cette image et faire progresser le nombre d'adhérents. Notre président participera à ce groupe de travail.
- L'assurance implants et audioprothèses : Une synthèse des différents contrats présents sur le marché est demandée. Elle doit être rédigée pour le prochain CA.
- Le rappel de la lettre présentant 17 propositions pour l'amélioration de la prise en charges des audioprothèses.

Le Congrès de Bergen

L'IFHOH (International Federation of Hard of Hearing) Fédération Internationale de Malentendants, organise tous les 4 ans son congrès mondial. Cette année il s'est tenu en Norvège. Parmi les 400 représentants venus de tous les coins du monde se trouvaient plusieurs membres du Bucodes SurdiFrance.

- le 7 octobre 2012 - Thèmes étudiés :

- La présentation de l'évolution du dossier des normes Afnor concernant les audioprothèses.
- La présentation d'un projet de plaquette sur le thème : « Comment parler à un malentendant ? »
- La confirmation de l'adhésion des associations de Gironde et du Pas de Calais.
- Réflexion sur le prochain congrès du Bucodes SurdiFrance de 2014 dont le thème sera « Bien vivre sa malentendance ».

2 - Autres participations :

- le 18 septembre 2012 : Notre président a assisté à la cérémonie inaugurale du train « Bien vivre pour bien vieillir » où l'association « Agir pour l'Audition », présidée par Monsieur le Professeur Frachet, avait participé à une exposition très intéressante (voir article détaillé dans ce Bulletin).

Ce train a sillonné la France du 18 septembre au 3 octobre 2012 et a visité 13 villes.

L'exposition a permis d'informer, d'effectuer des contrôles auditifs et de sensibiliser les personnes entendant à l'isolement dans lequel la déficience auditive enferme peu à peu les personnes qui en sont atteintes.

La conférence de Monsieur le Professeur Frachet et la qualité de l'exposition ont ouvert un peu plus notre monde à celui de la vie active.

- Le 25 septembre 2012 : Université de Picardie « Jules Vernes », ville d'Amiens. Département d'Orthophonie.

A la demande du C.I.S. d'Amiens (Centre Information Surdité de Picardie) le Bucodes SurdiFrance a organisé une journée d'information auprès des étudiants en orthophonie de 4^{ème} année.

Dominique Dufournet (secrétaire général du Bucodes SurdiFrance) a expliqué, dans sa généralité, la situation des personnes devenues sourdes et malentendantes qui sont

équipées de prothèses auditives. Cette présentation a été complétée par différents graphiques permettant de mieux cerner les difficultés de compréhension dans différentes situations.

Notre président a complété cette intervention en présentant les particularités de l'implant cochléaire.

L'auditoire était composé d'une quarantaine de personnes.

- Le 8 Octobre 2012 : A la demande du Secrétaire Général, notre président a représenté à l'UNAPEI, le Bucodes SurdiFrance à une réunion du comité d'entente des associations de personnes handicapées.

La réunion de ce comité a été jugée nécessaire suite aux décisions du gouvernement de transférer

l'ensemble des politiques du handicap et de la dépendance aux départements, hors du champ de l'assurance maladie et sans aucune concertation.

L'UNAPEI refuse une telle décentralisation de la politique du handicap et demande sans délai l'ouverture d'une concertation.

- Du 19 au 22 novembre : le salon de l'emballage.

A l'occasion de ce salon, visité pour des raisons semi-professionnelles, notre président a voulu vérifier l'accessibilité pour les visiteurs atteints d'une déficience auditive. Il a pu constater qu'aucun équipement n'était mis à disposition à l'accueil. En questionnant un responsable du Commissariat Général de l'exposition, il lui a été répondu que cet équipement était inutile. Il a, de

plus, constaté une attitude quelque peu méprisante à son égard !

Rencontrant des industriels de sa connaissance, ceux-ci lui ont confirmé qu'il est difficile, voire impossible, de trouver du personnel handicapé et en particulier malentendant. Voilà un sujet intéressant à développer !

III. LES ACTIVITES DE L'AIFIC ...suite

- **Le 29 novembre 2012** : Conseil Général du Val d'Oise.

Notre président avait sollicité un rendez-vous auprès de Monsieur Thierry Sibieude, Vice-Président du Conseil Général, en charge du Handicap et président de la MDPH.

Accompagné de Jean-François Macé, nouveau membre du Conseil d'Administration de l'AIFIC, il a rencontré Monsieur Sibieude dans le but de lui présenter notre association et d'étudier les possibilités d'actions communes dans le cadre de notre handicap et aussi dans un cadre plus général.

Ont été évoquées les disparités des actions des différentes associations de sourds et malentendants et la nécessité de se rencontrer, tous ensemble, pour estomper nos différences.

Il a été convenu de nous retrouver à la MDPH du Val d'Oise afin de pouvoir nous entretenir avec les différents acteurs de cette maison. A terme nous devrions assurer une permanence au sein de cette MDPH.

Cette réunion a été pour nous très constructive. Nous avons pu constater la volonté de la part de Monsieur Sibieude d'associer toutes formes de handicap en n'excluant personne.

Nous avons évoqué aussi le fait qu'il faudrait non pas organiser un évènement exclusivement pour les handicapés mais un évènement pour tout le monde avec un accès privilégié pour toutes les formes d'handicap. AL

3. Une journée sur l'accessibilité proposée par Orange

Le 30 novembre 2012 l'AIFIC, représentée par Alain Lorée, Frédérique Granier et Jean-François Macé, s'est rendue à une invitation sur l'accessibilité des personnes handicapées à la boutique ORANGE place du Châtelet à Paris.



Démonstration « d'accessibilité » chez Orange

Les autres participants représentaient des associations de malvoyants, de sourds pratiquant la Langue des Signes et d'handicapés moteurs.

Après une présentation de l'équipe Orange sur l'accessibilité, le directeur a remercié le public présent, en insistant sur l'utilité des suggestions des usagers pour l'amélioration des services Orange. Ces services s'inscrivent dans la poursuite de l'application de la Loi de 2005 sur l'accessibilité des personnes handicapées et aussi des personnes âgées. Il faut savoir, en effet, qu'un quart de la population française aura plus de 60 ans en 2015.

Quarante boutiques labellisées Orange travaillant avec le 114 sont déjà en place en Ile de France et ont nécessité 5 ans de travail pour une remise à niveau des anciens concepts.



Chez Orange place Chatelet / Paris

Deux vendeurs formés aux handicaps (sauf mental) y sont disponibles. Au sujet des déficients auditifs, des boucles magnétiques sont mises en place dans ces agences. Un service internet fonctionne 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi, et une ligne directe d'appel utilisable en mode vocal/vocal, vocal/texte, texte/texte et visio/texte.

Grace à cette visite, l'AIFIC fut agréablement surprise par la qualité et les efforts fournis par ORANGE pour rendre accessibles les produits qu'elle propose. La visite d'une autre boutique labellisée, située à Arcueil au centre commercial « La vache noire » clôturera cette intéressante journée. FG

Orange innove pour faciliter la communication des personnes sourdes et devenues sourdes et malentendantes en développant des applications mobiles

C'est en décembre 2011 que le Groupe Orange lance son propre programme d'applications accessibles gratuites sur smartphones Android.

L'objectif de ce programme est d'aider les personnes sourdes et devenues sourdes et malentendantes à identifier leurs appels et sms entrants en leur proposant une alternative aux sonneries traditionnelles.

Deux applications successives sont donc lancées :

MELOVIBE

Disponibile depuis décembre 2011, cette application permet d'associer aux contacts de son répertoire une mélodie vibratoire pré-définie ou de créer sa propre mélodie vibratoire à partir de 3 notes.



COLOURCALL

Lancée en juin 2012, cette application propose à l'utilisateur de choisir parmi une palette de couleurs, de quelle couleur l'écran clignotera à la réception d'un appel ou d'un sms. Le déclenchement du flash de l'appareil photo est également possible si le mobile en est équipé. Cette application peut également satisfaire des personnes ayant de légères déficiences visuelles liées à l'âge.



Il faut bien noter que ces deux applications sont complémentaires. **Mélodie** et **Colourcall** peuvent également se combiner au choix de l'utilisateur, pour gérer en toute liberté la signalisation des appels et sms entrants.

Ces deux applications gratuites sont téléchargeables depuis l'Android market et App shop pour les clients Orange.

IV. Les malentendants à l'honneur

1. Le train "Bien vivre pour bien vieillir"



Vaste programme ! Et dans un train encore ! Quel lien entre ce moyen de transport et un projet aussi ambitieux ? Tout simplement une action de la société trains-expo SNCF qui utilise depuis près de 40 ans des trains (il y a même eu une rame de TGV) pour faire circuler à travers toute la France et parfois au delà des frontières, des expositions itinérantes consacrées aux sujets les plus divers.

En septembre 2012 c'est aux seniors qu'on a pensé. Devenus une part importante de la population (environ un tiers des français ont plus de 50 ans), encore très actifs, souvent gros consommateurs (pas tous, hélas !). Toutes sortes d'entreprises ou d'associations se sont retrouvées dans ce train, baptisé « Bien Vivre pour Bien Vieillir » afin d'exposer ce qu'elles proposent à cette tranche de la population afin qu'elle puisse rester dans la meilleure forme possible, le plus longtemps possible. Un cadre très confortable : moquette, fauteuils, jolies couleurs, panneaux explicatifs attirants, documentation accessible, personnel d'accueil aux petits soins. Vu de l'intérieur, on n'avait plus du tout l'impression d'être dans un train !

Le train comportait 6 voitures-exposition, 1 voiture-conférence, 1 voiture-bar et des wagons-lits, car les « exposants » se sont relayés pour dormir à bord quelques nuits.

Première voiture : nous sommes chez nous ! C'est la voiture de l'audition, conçue par l'association AGIR POUR L'AUDITION, en partenariat avec l'association France-Presbyacousie et le consortium des fabricants d'implants cochléaires. En effet, pour garder la forme, il faut prendre très tôt soin de ses oreilles : Nous

Dans cette voiture consacrée à l'audition, on ne vend rien, on explique, on aide, on cherche à convaincre. Geneviève Monguillot, qui a eu la gentillesse de nous recevoir à la fin du voyage, était certes fatiguée, mais très satisfaite, après avoir été, pendant 2 semaines, sur le pied de guerre de 9 heures à 18heures, présente le jour pour les visiteurs, roulant la nuit pour rejoindre l'étape suivante : Rennes, Le Mans, Nantes, Tours, Bordeaux, Perpignan, Marseille, Nice, Lyon, Strasbourg et Lille ont accueilli tour à tour le train « Bien Vivre pour Bien Vieillir ».

C'est un excellent moyen pour sensibiliser, en quelques jours, les habitants des régions traversées, sur des problèmes aussi variés que : l'emploi, la maladie d'Alzheimer, l'environnement, ou pourquoi pas : la planète « comment ça marche ? »

Ainsi depuis 1972 plus de 1 million de kilomètres ont été parcourus et 268 trains furent mis en circulation !

Brigitte FOSSEY, très charmante et très célèbre actrice de cinéma, était la marraine du convoi, inauguré en présence de Michèle DELAUNAY, ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie.



Brigitte FOSSEY, marraine du convoi et Mme. Delaunay, ministre déléguée retrouvons des visages connus, Geneviève Monguillot, Emilie Vormès, Vincent Péan. Nous les avons rencontrés au CRIC ou dans les locaux de l'IFIC qui héberge le bureau de l'association AGIR POUR L'AUDITION, pour laquelle travaillent Vincent Péan et Geneviève Monguillot.

Ce train hors du commun a reçu près de 20.000 visiteurs. 2.400 tests de dépistage auditif ont été réalisés, ce qui représente un taux d'occupation maximum des 3 espaces de tests mis à disposition dans la voiture. Un simulateur sonore était également proposé aux visiteurs pour leur permettre de comprendre comment entend une personne qui entend mal, ainsi que des vidéos et des panneaux informatifs sur la presbyacousie, les aides auditives et l'implant cochléaire.

IV. Les malentendants à l'honneur ...suite

De là, beaucoup de questions furent posées et le public, dans ce contexte, n'a pas hésité à aborder le sujet de la malentendance qui, dans notre pays, reste encore tabou. Les animateurs ont eu l'occasion de reconnaître, encore une fois, l'ignorance et surtout le manque de prise en considération de la santé auditive. Certains interlocuteurs n'avaient jamais consulté un ORL !

Comme le but de l'opération était, avant tout, de donner de l'information, ils ont inlassablement exposé le fonctionnement du système auditif, le vieillissement de l'oreille, l'importance du suivi auditif, les précautions à prendre, l'intérêt des prothèses ou des



Geneviève Monguillot conseillère, explique...

implants et surtout **l'importance de bien entendre pour bien vieillir**. Parmi les visiteurs personnellement intéressés, ils ont eu le plaisir d'accueillir des jeunes, venus avec leur professeur et ils ont su, avec le test de dépistage auditif, retenir leur attention, ce qui est une grande victoire ! Car les jeunes ne seront jamais prévenus assez tôt du danger de certaines technologies actuelles qu'ils adorent, mais qui constituent une grave menace pour leur audition, dans l'avenir.

Ce voyage fut une réussite et ceux qui y ont participé attendent avec impatience le suivant !



Mme. Michèle DELAUNAY, ministre déléguée, et le Pr. Frachet

2. Agir Pour l'Audition

Grâce à ma visite du train « Bien Vivre pour Bien Vieillir », Monsieur le Professeur Frachet m'a mise au courant de ses derniers projets ! Enfin, pas moi directement, mais par l'intermédiaire d'une vidéo où il annonçait aux visiteurs la naissance d'une association : « **AGIR POUR L'AUDITION** » qu'il a créée avec les professeurs Garabedian (Hôpital Trousseau) et Sterkers (Hôpital Beaujon).

Il y a une évidence : le nombre des malentendants, du fait du vieillissement de la population et des nuisances du bruit, augmente chaque jour ; mais, en France surtout, la population est peu sensibilisée à ce véritable problème de société, la recherche n'est pas suffisamment développée.

« AGIR POUR L'AUDITION » association, dédiée à la santé auditive, va travailler sur ces problèmes essentiels. Elle a pour ambition, afin d'être entendue, de devenir une Fondation.

Hélas, ce qu'il manque toujours, ce sont les fonds nécessaires pour soutenir ces projets. Jusqu'alors, seuls les donateurs privés ont fait vivre l'association et Monsieur le Professeur Frachet lance un appel vers tous ceux qui ont compris à quel point il est essentiel de voir se développer l'information du public, la recherche dans le domaine de l'audition, la formation des professionnels et l'accessibilité des malentendants à leur vie citoyenne.

Les dons peuvent être faits à l'association qui adresse aux donateurs un reçu fiscal.

« AGIR POUR L'AUDITION » <http://agirpourlaudition.fr>

HB avec le concours de Geneviève Monguillot



Pas d'été caniculaire, un automne plutôt pluvieux, ...à nous d'enjoliver notre quotidien !

Après une année de fonctionnement, le moment est venu pour moi de faire un petit bilan : je me suis engagée à l'AIFIC dans le but précis de susciter, à travers une motivation culturelle, des rencontres entre adhérents. La surdité provoque souvent un isolement et ces rencontres donnent à chacun l'occasion de sortir de

la solitude et de communiquer avec des personnes présentant le même handicap (j'ai de nombreux retours de participants très satisfaits). Il va sans dire que les sorties sont conditionnées par votre volonté d'y participer et votre engagement. Si j'insiste c'est que je constate trop de désistements après inscription.

Pour notre dernier rendez-vous de juin j'ai finalement pu me rendre au jardin de Bagatelle (photo 1) où j'ai rejoint le groupe conduit par Monique G., ...une belle averse a lavé le ciel, et c'est le soleil qui nous a accompagné jusqu'à la magnifique roseraie, où la petite troupe a démarré sa visite, ...un temps clément nous a permis de faire une belle promenade dans le jardin !

Une séance de lecture à voix haute de textes de la littérature française a été organisée au printemps. Rencontre conviviale avec une lecture de qualité de la part de Christine Toffin qui suit une formation à la Sorbonne... La deuxième séance s'est tenue salle Picpus (hôpital Rothschild) le mardi 27 novembre de 14h à 15h. Bien que ce ne soit pas une séance d'orthophonie, c'est un excellent exercice d'écoute et de compréhension pour les malentendants que nous sommes.

Le 25 septembre, Stéphanie Xeuxet, Laurent Massoni et Priscillia Desbarres nous ont fait une présentation de grande qualité de la programmation des spectacles d'Accès Culture (photo 2). Les personnes qui se sont rendues en juin au théâtre de Chaillot, ont pu déjà en bénéficier, mais cette réunion de septembre était adressée à un petit groupe muni de BM permettant des échanges aisés entre les participants.

La journée à l'abbaye de Port-Royal le 7 octobre (photos 3 et 4) a été un vrai ravissement ...la pluie des jours précédents a laissé la place à une belle journée automnale ...13 inscrits, 5 participants, 3 personnes déplacées pour cette sortie... Un conférencier merveilleux nous a transportés dans les labyrinthes obscurs du jansénisme,

1. Les sorties de Jacqueline



une période plutôt complexe qu'il clarifie en contant comme un superbe roman le lien entre ce mouvement religieux, l'abbaye de Port-Royal et son abbesse, Angélique Arnault ...absolument passionnant !

Priscillia Desbarres d'Accès Culture était aussi présente pour veiller à la bonne organisation de cette journée ...je remercie vivement

l'engagement de ces personnes qui auraient mérité une plus grande participation.

En cours :

« Roméo et Juliette » de David Bobee au Palais de Chaillot le 22 novembre, les inscriptions sont closes.

« Octopus » le 9 décembre affiche complet, les personnes présentes le 25 septembre se sont précipitées sur les 15 places que j'avais réservées en juin... ce spectacle de Decouflé avait déjà été présenté il y a 2 ans et avait obtenu un énorme succès...

Afin de finaliser les réservations de « La Belle et la Bête », « L'homme qui se hait » et « L'Avare », j'attends de nouvelles inscriptions. Actuellement, une moyenne de 6 inscriptions par spectacle est insuffisante pour une sortie de groupe.

Nous nous rendrons à l'exposition de « Raphaël » au Louvre le samedi 12 janvier. Les fidèles habitués ont eu droit aux quelques places disponibles.



Projets de visites de musées : Beaubourg, Bourdelle, Palais de Chaillot ...liste non exhaustive.

Pour les prochaines visites avec conférencier, il est absolument indispensable que vos inscriptions soient fermes dès le départ, aussi j'aimerais que les personnes intéressées par des visites-musées ponctuelles me le

fassent savoir aux permanences ou à l'adresse suivante : jacqueline.poirot@gmail.com

Je travaille de plus en plus souvent avec Loïc Bernard, responsable des sorties de l'AICHB, je fais donc suivre ses invitations afin d'élargir notre petit cercle en rencontrant des adhérents d'une autre association...N'hésitez pas à vous y rendre ! A bientôt et mille mercis aux fidèles participants !

JP



2. Notre 15^{ème} « Café Littéraire »

*Nous soulignons encore ici que ce que nous appelons, un peu pompeusement peut-être, notre « Café Littéraire » n'a rien d'une réunion sévère et trop « intello » ! Au contraire. C'est avant tout **une réunion conviviale** de personnes implantées qui aiment la lecture et qui souhaitent en parler. Nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous retrouver. En discutant à bâtons rompus d'un livre que l'un de nous vient de présenter, nous cherchons à nous exprimer de la manière la plus facile à comprendre par nos amis présents.*

Choix des expressions, articulation, position de la voix, nous pensons à tout ça ! Ce qui est le plus intéressant, et nous l'avons déjà dit, est d'observer à quel point une discipline s'instaure, entre nous, d'elle-même. Nous veillons à ne pas couper la parole à celui qui parle, nous évitons le bruit... Tout cela fait que notre Café (où l'on boit du café dès l'arrivée) est aussi, sans le vouloir, un lieu où nous nous offrons une séance de rééducation entre nous ! Nous avons beau être assez nombreux, nous sortons de notre rencontre, tout guillerets !

Discuter entre implantés est considérablement moins stressant que d'échanger avec des entendants.



Nous nous faisons un plaisir de vous présenter les livres dont nous avons parlé à notre premier café de la rentrée, le 6 octobre. Nous ne les lirons pas tous, mais serons quand même tentés d'en acheter ou de trouver en bibliothèque l'un ou l'autre de ces ouvrages.

Nous tirons au sort l'ordre dans lequel chacun prendra la parole.

Ce Samedi là, le premier « orateur » a voulu nous rappeler **le Grand Maulnes** d'Alain Fournier, édité en 1913. L'auteur périt à Verdun l'année suivante. Un roman d'amour et d'amitié lu par des millions de lecteurs dont le style poétique, la belle langue nous laissent rêveurs, tant certains textes contemporains faisant la gloire et la fortune des éditeurs sont écrits dans un français déplorable. Notre ami a lu cet ouvrage à l'âge de 17 ans et en fût fortement marqué !

Avec « **Extrêmement fort et incroyablement près** » de Jonathan Safran Foer nous revenons au XXI^{ème} siècle. Un petit garçon de 9 ans a perdu son père dans l'effondrement des tours jumelles new-yorkaises. La lecture est dérangeante et surprend avec un mélange de sensibilité et d'humour.

Adapté au cinéma avec Sandra Bullock et Tom Franck.

Encore l'histoire d'un petit garçon de 7 ou 8 ans avec le très beau livre de l'écrivain Aharon Appelfeld « **Le garçon qui voulait dormir** ». Fuyant le ghetto puis la déportation, l'enfant a traversé l'Europe à pieds pour aboutir aux plages napolitaines où il fût embarqué vers Israël pour y être agriculteur ou militaire. Il n'avait pas le choix ! La formation était très dure, parler sa langue maternelle (pour lui c'était allemand) lui était interdit. Alors, il dormait pour fuir le réel, s'évader vers le passé où il était heureux. C'est l'histoire vraie et bouleversante de l'auteur.

Une dose de légèreté maintenant, avec « **Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part** » d'Anna Gavalda. Ce recueil de 12 nouvelles à la fois loufoques et grotesques

lança d'emblée l'auteur dans les sphères de la littérature contemporaine. A lire en vacances.

« **Théâtre intime** » de Jérôme Garcin nous transporte vers la création du Festival d'Avignon par Jean Vilar, où Gérard Philippe y flamboyait, ayant le même idéal que Jean Vilar. Tous deux ont d'ailleurs affirmé « le Théâtre est au service du Peuple ».

Jérôme Garcin, époux de la fille de Gérard Philippe, est obsédé par le thème du cheval depuis que son père (patron des PUF) mourut accidentellement d'une chute de cheval. Il a écrit sur ce sujet « Bartabas », « Cavalier seul », « La chute de cheval » et y revient également avec « Théâtre intime » où il met superbement en scène la relation fusionnelle entre Anne-Marie, son épouse et son cheval Danseur. C'est un livre qui accroche !



« **Deux sœurs** » de la biographe Dominique Bona est l'histoire de Christine et Yvonne Lerolle; « les muses de l'Impressionnisme », mariées par Degas aux deux frères Rouart, fils d'un industriel collectionneur de tableaux et peintre à ses heures.

Renoir les a immortalisées toutes les deux au piano.

Le tableau est au musée de l'Orangerie. On retrouve, exprimé sur cette toile, tout ce que ces jeunes filles possèdent : la beauté, la fortune, la sécurité auprès de parents aimants.

Leur père est aussi collectionneur de tableaux. Dans son hôtel particulier Debussy y joue quelques notes de « L'après-midi d'un faune ». Claudel, Gide, Mallarmé, Degas, Maurice Denis y étaient des familiers. C'est toute l'histoire de la riche bourgeoisie de la fin du XIX^{ème} siècle qui ne vivait que pour l'art ! Le mariage des deux sœurs va les faire basculer dans le drame... On doit, aussi, à Dominique Bona une biographie de Berthe Morisot, dont la fille, Julie Manet, épousa également un frère Rouart. Christine Lerolle, elle, devint par son mariage la grand-mère de l'Académicien Jean-Marie Rouart qui publia « Une jeunesse à l'ombre de la lumière ». La lumière, c'est à dire toute une collection de tableaux reçue de ses aïeux...

FG

VI. BREVES

Les Repas de l'AIFIC

L'Association organisait dans la « Tradition » deux repas par an, en juin et en décembre, pour des retrouvailles chaleureuses entre implantés et amis.

Certains d'entre vous nous ont fait remarquer que cette année rien n'a été organisé.....

Au fil du temps, nous nous sommes aperçus que nous ne mobilisons plus un grand nombre de participants pour ces repas. L'année en cours, la réorganisation à Rothschild et le choix de la date de l'AG que nous avons dû faire, nous ont amenés à annuler ce repas de décembre.

Nous avons cependant pu nous retrouver avec plaisir autour du buffet le 24 novembre, après l'Assemblée Générale, pour échanger avec les anciens et les nouveaux adhérents présents.

Nous n'oublions pas les fidèles qui souhaitent retrouver ces moments de partage avec les implantés.

L'AIFIC vous proposera pour l'année 2013 de nouveaux projets.

DG

Soyez attentifs à nos propositions et répondez nombreux à nos appels pour nous encourager à poursuivre ces actions et ces rencontres autour d'un repas ou autre sortie.

Le village Klesia : « Handicap et Dépendance »,

exposition itinérante d'information et de sensibilisation s'est installé à Paris fin novembre, sur la place du Palais Royal.

Nous avons été invités à la Conférence du Dr. Paul Zylberberg, président de Audio France, vice président de l'IFHOH, portant sur « L'impact de la baisse de l'audition sur la vie sociale et familiale ».

Pour un public venu chercher des informations de

base, le Docteur Zylberberg a très clairement et très complètement expliqué les problèmes engendrés par la perte ou la diminution de l'audition. Il a d'abord défini les mesures de l'audition, les causes des troubles auditifs, puis les conséquences de la perte de l'audition dans la vie professionnelle et sociale et enfin les aides permettant de palier cette perte. Le rétroprojecteur était assez capricieux, en revanche la boucle magnétique marchait, presque trop forte !

Une de nos adhérentes nous a écrit :

« Je suis donc allée à cette conférence, intéressante pour ceux qui ne connaissent pas les problèmes liés à la baisse de l'audition et à la surdité. Je me suis tout à fait retrouvée dans la description des difficultés que rencontrent les malentendants dans leur quotidien puisque j'y suis confrontée depuis ma naissance. Personnellement, je n'ai rien appris de nouveau.

Mais, en conclusion, je suis tout à fait d'accord pour le dépistage précoce, pour une médecine scolaire et une médecine du travail efficaces, ainsi que pour une

prévention auprès des jeunes fervents de la musique et des bruits forts.

Cette réunion était très bien organisée, j'ai pu suivre correctement toute la conférence. La projection d'un petit film (*ndlr* : confectionné il y a quelques années par un groupe de malentendants d'Angers) sur ce que peut nous apporter quelques moyens techniques pour nous aider à communiquer dans les lieux publics : BM, voyants lumineux, écrans d'indications, sous-titrage, appareils vibrants, fut très appréciée ». GC

La JNA 2013 : La Journée Nationale de l'Audition se déroulera partout en France le **jeudi 14 mars 2013**.

Le thème prévu : Les seniors et l'audition. Une large place sera donnée à la relation entre l'audition et le bien vieillir.

La communication : Le Messageur (excellent système de transcription par reconnaissance vocale et transcription écrite qui fut utilisé lors de notre AG du 24 novembre) est lauréat du concours national « Talent de la Création d'Entreprise » dans la catégorie Economie sociale et Solidaire. Le prix a été remis le 22 novembre à Bercy par la ministre Fleur Pellerin.

Bibliographie spéciale malentendants :

• La seconde édition du guide « **Audition et vie professionnelle** » de Jérôme GOUST doit sortir fin novembre, entièrement revue et augmentée, elle s'élargit à l'audition globale au travail. L'environnement sonore est pris en compte.

• **L'audition - Guide complet** : un ouvrage de référence, proposé par l'association Journée Nationale de l'Audition. Rédaction et conception assurées par les membres du Comité Scientifique de la JNA. Association JNA - 20 rue Paul Doumer - 69160 Tassin La demi-Lune.

VI. BREVES ... suite

• « **La Surdi-Cécité évolutive au pays des coqs** » de Jean-Serge Michel. Plus de 500 pages écrites par un écrivain qui a vécu ce qu'il raconte. On souffre avec lui, on partage sa lutte, on s'apaise et on apprend beaucoup. Editeur : 7 écrit., 4,99 € en e-book sur le site internet de 7Ecrit Editions, (<http://7.ecrit.com/thématique/7-ecrit-editions>) 21,90 € en librairie ou via le site internet. Edition brochée.

Nous vous en parlerons plus longuement ultérieurement.

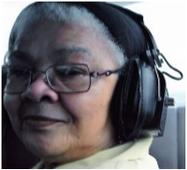
Cinéma

Rappelez-vous les coordonnées de ce site qui s'est formidablement amélioré de mois en mois :

<http://www.cinest.fr>

Vous y trouvez la liste complète des films français sous-titrés en français, le titre, le lieu, l'heure...

Octavie ou : La fidélité paye !



Notre amie Octavie Benon (et non Augustine comme indiqué dans notre bulletin 30) est une de nos plus fidèles adhérentes. Depuis des années, elle ne rate guère de permanences et est toujours présente à nos réunions. Nous sommes chaque fois heureux de la retrouver, calme et souriante, tirant le meilleur profit de son implant. Lors de la JNA 2012, elle a participé au Loto organisé par le Docteur Christine Poncet-Wallet au profit de l'Association Audition-Solidarité qui fournit des prothèses auditives aux personnes nécessiteuses. Et qui a gagné le gros lot ? C'est Octavie, toute joyeuse et toute confuse.



Elle s'est donc envolée un beau jour de Juin 2012, en compagnie de sa fille et aux côtés du Professeur Frchet (pilote) pour survoler les méandres de la Seine. «...La journée était radieuse et après l'appréhension du décollage, j'ai pu apprécier pleinement le paysage. Grâce à la maîtrise parfaite du pilote et du copilote, le vol s'est déroulé agréablement sans maux de cœur.

Atterrissage impeccable, un peu secouant pour l'initiée que j'étais, mais au final une formidable expérience.

Merci professeur ! » nous a-t-elle écrit.

HB



VII. ASSURANCE

Assurances ALLIANZ

➡ **Information importante de Monsieur Maixant, Agent Allianz** ➡

La compagnie Allianz, constatant une augmentation significative des sinistres toutes associations confondues, a décidé d'**appliquer une majoration de cotisation** à compter du 01/01/2013 sur tous les contrats.

En ce qui concerne l'AIFIC, ce sera applicable à compter du :

- **01/01/2013** pour le contrat 45527672 (*assurance implant interne et externe*), dont l'échéance est au 1^{er} janvier,
- **01/07/2013** pour les contrats 41112828 (*partie externe*) et 38613400 (*pour les bilatéraux*) dont les échéances sont aux 1^{er} juillet.

Les nouveaux tarifs appliqués seront les suivants :

- Implant interne/externe : **264€** (ancien tarif 240€)
- Implant externe seul : **216€** (ancien tarif 192€)
- Implants bilatéraux externes seuls : **384€** (ancien tarif 348€)
- Implants bilatéraux internes/externes : **432€** (ancien tarif 396€)

Les garanties pour l'année 2013 restent inchangées (sans vétusté et sans franchise).

Il a été évoqué, devant la recrudescence des sinistres, l'éventualité de l'application d'une franchise.

*Sous la pression de Monsieur Maixant la compagnie Allianz a préféré **sursoir** à cette décision.*

Le maintien de ces conditions avantageuses dépend de vous. L'implant et sa partie externe, qui vous permet d'entendre et de retrouver une vie normale, est un appareil onéreux (6000€ pour la partie externe), alors prenez en soin. Vous en êtes responsable.

AL

Pour contacter l'assureur :

M. MAIXANT / ALLIANZ

28 rue de Liège

64000 PAU

tél. : 05 59 27 81 30

fax : 05 59 82 85 61

e-mail : maixant@agents.allianz.fr

Agence ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Attention : En cas de dommage adresser une déclaration **écrite** à l'agence dans les **5 jours** :

- par courrier
- par fax
- par mail (si la signature du document est possible)

VIII. LE COIN DES FABRICANTS...

1. ADVANCED BIONICS



Le processeur Neptune est référencé et récompensé !

Nous sommes heureux de vous annoncer que le processeur Neptune vient de recevoir son numéro d'agrément pour le remboursement dans le cadre d'une primo-implantation ou d'un renouvellement.

Depuis quelques mois, certains utilisateurs ont eu la chance de pouvoir déjà en bénéficier et en sont extrêmement satisfaits. Ce à quoi nous nous attendions puisque le design du processeur Neptune a été récompensé par le REDDOT DESIGN AWARD.

Adapté à une utilisation dans la vie quotidienne, des milieux les plus «normaux», aux milieux les plus difficiles pour un processeur d'implant cochléaire (milieux humides, poussiéreux) ce processeur permet en plus une utilisation en milieu aquatique (eau de mer et de lac compris !). Entendre sous l'eau avec le processeur Neptune, c'est possible !

Pour tous renseignements sur ce processeur et pour toutes vos questions sur l'utilisation, l'entretien la connectique ou en cas de panne, merci de contacter votre service AB en Ligne.

AB en Ligne :

N° Vert : 0800 926 900 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Email : question.utilisateur@advancedbionics.com



2. COCHLEAR

■ Nouveau pôle utilisateur et numéro dédié !



0805 200 016
www.cochlear.fr

Cochlear s'attache à répondre activement à vos exigences et à vos attentes, en améliorant sans cesse nos méthodes de travail. Dans cette démarche, nous avons décidé de rationaliser notre service en créant un pôle unique service patients.

Ce pôle centralise le traitement des commandes accessoires (support boutique en ligne) et le service après-vente implants cochléaires. Un numéro de téléphonie unique et **GRATUIT** à partir d'une ligne fixe est mis à votre disposition.

Vous pouvez dès à présent joindre vos interlocuteurs habituels du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h30 :

0805 200 016
servicepatients@cochlear.com
www.cochlear.fr

■ Prochainement disponible : l'accessoire étanche



Vous êtes nombreux à pratiquer des activités aquatiques et donc à laisser votre processeur au bord du bassin afin de ne pas risquer ni de le perdre ni de l'endommager.

Cochlear a développé une petite housse étanche qui vous permettra d'y glisser votre CP810 afin de le préserver de la pression de l'eau qui peut être exercée sur les microphones.

Cet accessoire est en cours de marquage CE (conformité d'un produit aux exigences communautaires incombant au fabricant d'un produit) et devrait être disponible en mars prochain.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

Hear now. And always



NOUVEAU PROCESSEUR RONDO® Single-Unit-Processor (tout-en-un)

Tout nouveau processeur RONDO sous la forme d'un module compact « tout-en-un ». Il renferme l'unité de commande et le boîtier de piles dans un seul et même appareil placé en arrière de l'oreille. La plateforme électronique est identique à celle de l'OPUS 2 ainsi les performances auditives supérieures de MED-EL sont conservées. Sans attache à l'oreille, ni antenne, ni câble, et grâce à une conception entièrement intégrée, RONDO est composé de peu de pièces pour une durabilité et un confort amélioré, l'oreille restant libre. RONDO sera disponible en quatre coloris : anthracite, gris clair, crème et ébène.



La mise sur le marché Français du RONDO demandera une autorisation de remboursement par la sécurité sociale (LPPR) et demande un délai, d'environ 9 mois. Pour toute demande d'information, contacter Vibrant MED-EL (office@fr.medel.com / 04 93 00 11 24).

4. NEURELEC

NOUVEAU ! Jeu interactif de réhabilitation auditive.



intru" se base sur la discrimination auditive. Le joueur est amené à percevoir un changement auditif dans une suite sonore.

-La troisième partie se base sur l'identification auditive. Le joueur doit reconnaître l'origine sonore d'un son entendu.

S'entraîner au quotidien tout en s'amusant à la maison et gratuitement est désormais possible sous ce lien :

<http://rehabilitation.neurelec.com>.

Neurelec est heureux de vous annoncer le lancement de son jeu interactif de réhabilitation auditive.

Le jeu se compose de trois parties représentant les trois étapes principales d'acquisition du langage.

-La première étape présente le jeu : "J'entends/ je n'entends pas". Ce jeu se base sur la détection auditive. Le joueur est ainsi amené à essayer de percevoir un son sans pour autant le reconnaître.

-La seconde étape : "Chercher un

Ces trois parties de jeu se composent de différents niveaux, la difficulté augmentant avec la progression.

Il n'y existe pas de consigne de progression : chacun joue à son rythme tout en pouvant consulter et suivre sa progression au fil des entraînements grâce aux scores enregistrés.

Ces jeux sont accessibles sur www.neurelec.com et sur tablettes (iPad et androides).

Les essayer, c'est les adopter !

D'autres outils de réhabilitation sont à découvrir sans tarder sur www.neurelec.com. Jeu, entraînement, pléthore d'outils d'aide à la réhabilitation sont proposés sous la section 'réhabilitation' (rubrique : l'implant cochléaire) : collection de cartes sonores, liens vers des podcasts et autres sites internet d'apprentissage, divers jeux sonores...

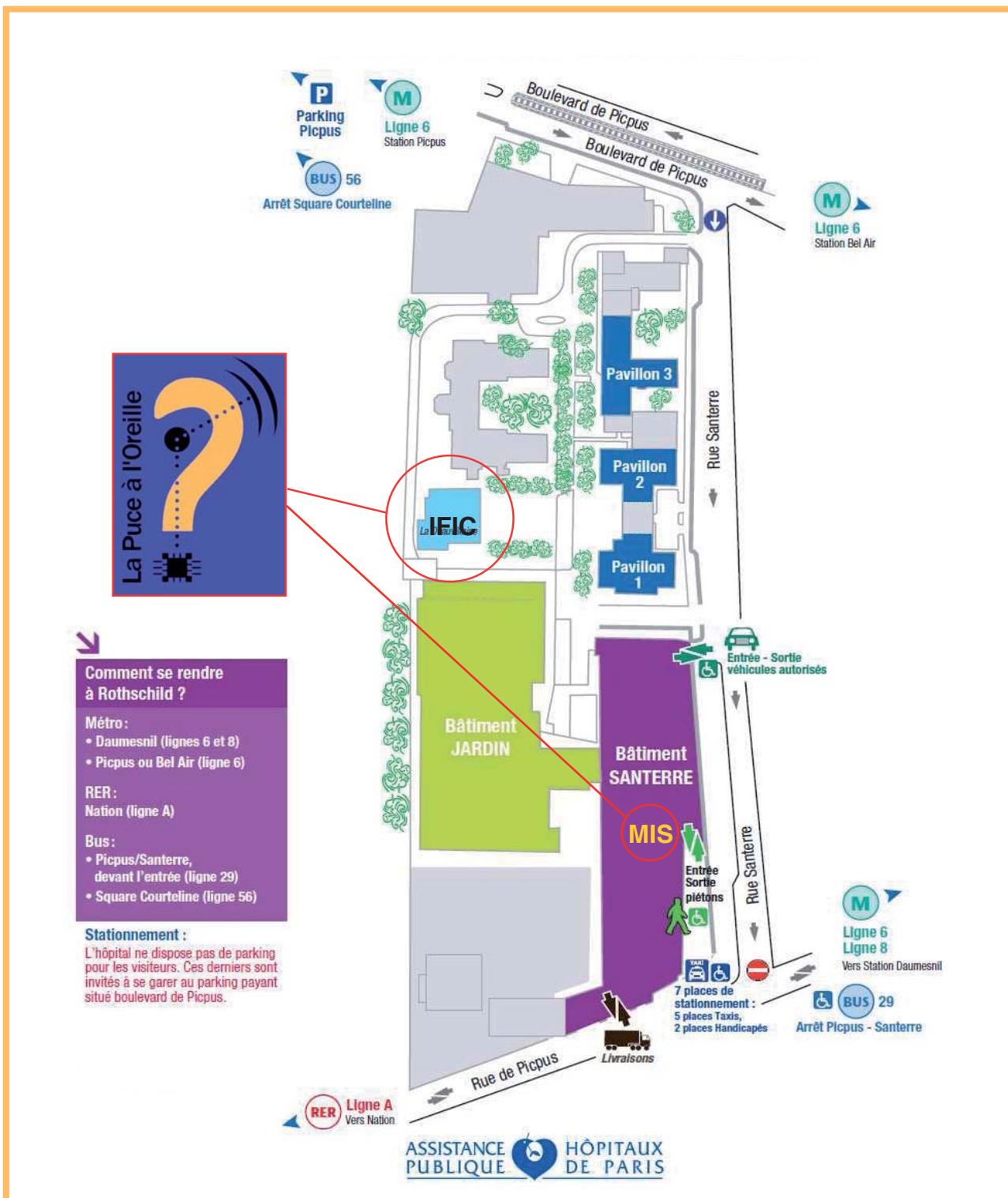
Et pour les plus petits, retrouver les aventures de Mimi à imprimer, à découper et à remettre dans l'ordre !



Contact Neurelec :

Vous aimeriez obtenir des conseils sur votre système d'implant, un suivi sur votre commande, ou réparation, contacter le Service Client, par email : serviceClient@neurelec.com, ou par téléphone au +33 (0)4 93 95 18 18 – Fax : +33 (0)4 93 95 38 01.

Toute l'équipe de Neurelec vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année !



Adresse postale :

Alain LOREE – Président de l'AIFIC, 3 bis, rue de Groslay 95690 FROUVILLE

Siège social :

Hôpital Rothschild – 5 rue Santerre 75012 PARIS

Association Loi de 1901, N°W771000663 - SIRET 513 558 312 0015

Nos partenaires :

